



**47^{ème} plénière du GIEC
13-16 mars 2018 (Paris)
UNESCO
Note pour la presse**

Qu'est-ce que le Groupe d'experts intergouvernemental sur le climat (GIEC) ?

Créé en 1988 par deux institutions des Nations unies, l'Organisation météorologique mondiale (OMM) et le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), le GIEC célèbre cette année son 30^{ème} anniversaire.

Depuis 30 ans il évalue l'état des connaissances sur l'évolution du climat, ses causes, ses impacts, mais aussi les possibilités d'atténuer son évolution future et de s'adapter aux changements attendus.

Il travaille à favoriser une réponse de la communauté scientifique la plus internationale, la plus objective et la plus transparente possible.

Cet organisme intergouvernemental réunissant 195 Etats membres fournit aux gouvernements une évaluation des travaux scientifiques dans le domaine du climat, dans trois domaines principaux :

- les mécanismes du changement climatique ;
- les impacts du changement climatique et les adaptations possibles ;
- les mesures et politiques de réduction des émissions.

Ces évaluations d'ampleur, qui reposent sur les travaux de milliers de spécialistes dans différentes disciplines, parmi lesquels des scientifiques français, donnent lieu à des rapports tous les 7 à 8 ans environ. Le 5^e et dernier rapport a été publié en 2014, le 6^e rapport sera publié en 2022. Les rapports du GIEC sont la principale source scientifique sur laquelle s'appuient les négociations climatiques au sein de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC).

Le GIEC a pour mandat d'évaluer, sans parti pris et de manière méthodique et objective, l'information scientifique, technique et socio-économique disponible en rapport avec la question du changement du climat. Ces informations sont synthétisées à partir des recherches ou études effectuées par des scientifiques, des experts ou des organismes et publiées dans des revues scientifiques.

Ce n'est ainsi pas un laboratoire ni une structure commanditant et finançant ses propres recherches. C'est un lieu d'expertise collective visant à synthétiser les travaux menés dans les laboratoires du monde entier.

Les États membres assurent collectivement la gouvernance du GIEC et valident ses rapports durant des réunions plénières annuelles ou bisannuelles, comme celle qui aura lieu à Paris du 13 au 16 mars. Le lien permanent entre le GIEC et les États est établi par un point focal national, fonction assurée en France depuis 2001 par l'Observatoire national sur les effets du réchauffement climatique (ONERC), organe d'expertise au sein du ministère de la Transition écologique et solidaire.

Enfin, il travaille à dégager clairement les éléments qui relèvent d'un consensus de la communauté scientifique et à identifier les limites dans les connaissances ou l'interprétation des résultats. La compréhension des fondements scientifiques du changement climatique provoqué par l'homme doit permettre d'en établir les conséquences et d'envisager des stratégies d'adaptation et d'atténuation.



Quel est le lien avec les négociations sur le climat ?

Le GIEC répond avec volontarisme aux demandes spécifiques de la CCNUCC, par exemple avec l'élaboration du 6^{ème} Rapport d'évaluation, qui sera publié en 2022, ou encore le Rapport spécial sur l'objectif inscrit dans l'accord de Paris de limiter la hausse globale de la température à 1.5°C, qui sera publié cette année. Ces deux rapports, par exemple, serviront de base scientifique au premier Bilan global prévu en 2023 par l'accord de Paris, qui permettra d'évaluer les efforts accomplis par la communauté internationale dans la lutte contre le changement climatique afin d'orienter les pays à préparer leurs futurs engagements.

Plus particulièrement sur le Rapport spécial sur l'objectif 1.5°C, il doit permettre aux pays d'évaluer les progrès accomplis en vue de réaliser cet objectif très ambitieux de l'accord de Paris. Son élaboration progresse bien et son adoption par les Etats membres est prévue en octobre 2018, en Corée du Sud. Ce Rapport Spécial alimentera en outre ce que nous appelons le « Dialogue Talanoa », un processus décidé à la COP21 et qui aura lieu tout au long de cette année afin d'inciter les pays à prendre des nouveaux engagements plus ambitieux d'ici 2020.

A plus long terme, le GIEC doit aligner tout ou partie de ses rapports d'évaluation pour pouvoir alimenter tous les 5 ans les Bilans mondiaux issus de l'accord de Paris (alors que son cycle de production actuel est de 7 ans environ). Cet alignement nécessaire pourrait avoir des impacts importants sur l'organisation, notamment financiers, et sur le rythme déjà très soutenu de ses travaux. D'où l'importance d'un soutien politique et financier de chaque pays à cette organisation indispensable pour la lutte contre le changement climatique au niveau mondial.

Pourquoi la 47^{ème} assemblée plénière aura-t-elle lieu en France ?

Les assemblées plénières du GIEC se tiennent deux fois par an. Au cours de la réunion plénière de septembre 2017, la France a été désignée pour accueillir la prochaine assemblée plénière du GIEC du 13 au 16 mars 2018.

Cette candidature était une volonté de la France et l'un des objectifs annoncés du Plan climat, publié le 6 juillet 2017. La candidature française a été très positivement accueillie par l'assemblée.

En accueillant en 2018 la 47^{ème} assemblée plénière, la France marque un soutien résolu aux travaux du GIEC dans un contexte budgétaire fragile pour l'institution.

Cette assemblée devrait réunir près de 500 délégués gouvernementaux – diplomates et scientifiques dans les locaux de l'UNESCO à Paris. Si cette institution n'est pas impliquée directement dans les travaux du GIEC, ce choix s'impose au vu du mandat de l'institution en matière scientifique et environnementale, qui fait écho à la mission du GIEC de mettre la science au service de la lutte contre le changement climatique.

Quels sont les enjeux de la 47^{ème} plénière du GIEC ?

Pour rappel, la 46^{ème} session plénière du GIEC a notamment permis l'approbation des sommaires détaillés des 3 volumes du 6^{ème} Rapport d'évaluation. A l'initiative de la France, il a été également décidé qu'une attention particulière sera portée, dans le volume 2 de ce même rapport, aux effets du changement climatique en Méditerranée à travers un chapitre dédié à cet espace à fort enjeu.



La 47^{ème} plénière sera essentiellement consacrée à renforcer de façon pérenne la situation financière du GIEC, structurellement fragile et dont les perspectives ont été ébranlées par les incertitudes étasuniennes.

La France s'est mobilisée à l'appui du GIEC (1 million d'euros par jusqu'en 2022, à part égale entre le Ministère de la Transition écologique et solidaire et le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères), alors que les pays Européens sont nombreux à annoncer des engagements financiers nettement relevés par rapport à ceux de ces dernières années. Il faut aussi rappeler que ce sont trois pays européens – la France, l'Allemagne et le Royaume-Uni – qui hébergent jusqu'en 2022 les unités de soutien technique respectives des trois groupes de travail du GIEC et qui en supportent les coûts.

Cette session sera aussi l'occasion de réfléchir à l'alignement éventuel des cycles des rapports du GIEC sur celui de l'accord de Paris (cycle des cinq années de rehaussement de l'ambition), et d'avancer sur des sujets mineurs afin de dégager la voie à la 48^{ème} session, consacrée en octobre à l'adoption probablement difficile du rapport sur le 1,5°C.

La célébration du 30^{ème} anniversaire du GIEC

Parallèlement à la session formelle du GIEC, la France souhaite également saisir l'opportunité de la célébration du 30^{ème} anniversaire du GIEC pour réaffirmer la pertinence du dialogue entre science et politique pour éclairer les choix collectifs, et montrer la façon dont le GIEC accompagne concrètement les négociations climatiques.

La tenue à Paris de cette réunion, à l'occasion du 30^{ème} anniversaire du GIEC, quelques mois après le « *One Planet Summit* », démontre l'engagement constant de la France sur les questions climatiques et marque notre appui résolu aux travaux du GIEC, matérialisé par un soutien financier sans précédent.